



permettez-moi **de construire**

DOSSIER DE PRESSE 2018

Permettez-moi de construire **transforme** le parcours du combattant des **permis de construire** en simple formalité.

Grâce à un outil connecté à l'Open Data, des experts projets habitants et un réseau national de facilitateurs, la startup **réinvente le secteur administratif** des permis de construire et permet aux habitants de réaliser sereinement leurs projets de vie.



À découvrir :



La solution



Comment ça marche ?



L'équipe



L'émergence

Partenaire de



1

La solution

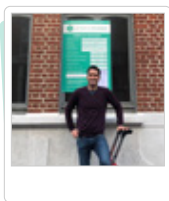
Selon une étude IFOP 2014, 64% des français trouvent que les démarches administratives sont le premier frein à la réalisation de leur projet d'habitat. Obtenir un permis de construire est un véritable casse-tête : l'habitant n'a pas forcément toutes les compétences en urbanisme, droit et graphisme. La complexité des réglementations peut l'induire en erreur. Par conséquent, l'impression de perte de temps et l'anxiété générée provoquent mécontentement et désespoir pour le porteur de projets.

C'est en étudiant cette peine que Permettez-moi de construire a bâti sa solution. En associant technologie et expertise humaine, la startup propose un service online de description de projets délivrant infos utiles et réglementations d'urbanisme, suivi d'un accompagnement offline complet avec un facilitateur. En réinventant la manière d'obtenir un permis de construire, Permettez-moi de construire offre une expérience unique où l'habitant est délesté des démarches administratives : le permis de construire facilement, rapidement, partout en France.

“

« Nous pensons que les démarches administratives ne devraient pas être un obstacle à la réalisation de projets d'habitat. Nous voulons faciliter l'obtention de permis de construire pour chacun des habitants afin de leur permettre de réaliser leurs projets, tout en leur offrant une expérience exceptionnelle. »

Aurélien De Nunzio
CEO Permettez-moi de construire



Un réseau national de facilitateurs.

80 facilitateurs forment notre réseau national. Proches géographiquement des habitants, ils viennent à leur rencontre, directement sur les lieux du projet. Afin d'offrir une qualité de service optimale, nos facilitateurs ont été soigneusement sélectionnés à travers la France. Experts dans leurs métiers de **dessinateur** ou d'**architecte**, ils sont compétents dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du droit, du graphisme et du conseil.

Leroy Merlin et Permettez-moi de construire : open innovation réussie.

Permettez-moi de construire est entrée en **incubation** au sein des équipes e-commerce et de la cellule Entrepreneuriat et Innovation de Leroy Merlin France en 2015. Après 18 mois d'incubation, des synergies sont trouvées entre les deux entreprises. La startup accélère son développement jusqu'à devenir **partenaire** de l'enseigne de bricolage. Permettez-moi de construire est l'exemple type d'une open innovation réussie : la solution est proposée à la fois sur le site de l'enseigne et en magasin. Leroy Merlin **enrichie alors son expérience client** en offrant un service complémentaire à ses habitants. De son côté la startup **bénéficie d'une entrée sur ce marché qualifié**.

“

« Leroy Merlin place depuis longtemps l'entrepreneuriat au cœur de sa culture d'entreprise et favorise au quotidien l'initiative et l'autonomie de ses équipes. Pour libérer les énergies et innover encore plus, nous testons en permanence de nouveaux modes de fonctionnement avec notre écosystème afin d'imaginer et de co-construire nos futurs produits et services. »

Erwan Quidu
Directeur e-commerce leroymerlin.fr



2 Comment ça marche ?

1. L'habitant nous parle de son projet sur notre outil en ligne.



En entrant dans le formulaire conversationnel, l'habitant **localise** sa parcelle. Grâce à l'Open Data, les **informations cadastrales et règles d'urbanisme** s'affichent instantanément. Il **indique** ensuite le type de projet qu'il souhaite réaliser. Un expert projets habitants de Permettez-moi de construire étudie gratuitement la **faisabilité** du projet et le **confronte aux réglementations** de la commune. Puis, il contacte l'habitant pour lui proposer le service de facilitation.

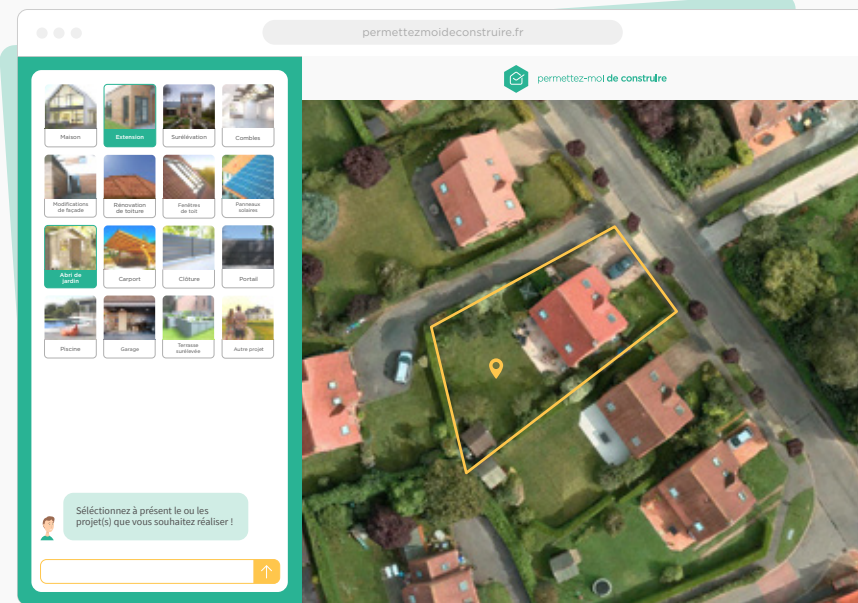
2. Un facilitateur part à la rencontre de l'habitant et constitue entièrement son dossier.

Après validation de l'accompagnement, un facilitateur vient à sa rencontre. Sur place, il **étudie** le projet et **conseille** l'habitant. Puis, le facilitateur **constitue** le dossier de permis de construire, avec les pièces graphiques et administratives requises, et le **dépose** aux services d'urbanisme pour instruction.



3. L'habitant obtient son permis de construire rapidement et facilement.

Permettez-moi de construire **envoie un panneau** d'affichage réglementaire prêt à être installé. Son permis de construire validé l'administration, l'habitant va pouvoir commencer ses travaux **sereinement**.



L'outil intelligent connecté à l'Open Data



« La création de surface ou la modification de l'aspect extérieur d'une habitation nécessite, généralement, d'obtenir un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux. Celles-ci sont délivrées par les services d'urbanisme de la commune où se situe le projet.

Les règles d'urbanisme à respecter sont différentes en fonction des communes et des zones urbaines. Les certificats d'urbanisme, les POS et PLU sont les documents à confronter afin de déterminer la faisabilité d'un projet. Ceci est notre mission chez Permettez-moi de construire. »

Maxime Coucke
Expert Projets Habitants

3

L'équipe Permettez-moi de construire



Aurélien De Nunzio
CEO & Fondateur
Expert projets habitants



Maxime Coucke
CRM & Associé
Expert projets habitants



Rachel Miloudi
Directrice Marketing
& croissance



Marc-Antoine Calzada
Responsable Communication



Cyril Chapon
Développeur Web



Kevin Souici
Business developer

4

L'émergence de la startup

C'est pendant ses études en économie de la construction qu'Aurélien décide de résoudre un des problèmes majeurs que rencontrent les habitants dans le chemin qui les mène jusqu'à la réalisation de leurs projets d'habitat : **la difficulté à obtenir un permis de construire.**

En 2014, il lance un embryon de la startup en parallèle de ses études afin de tester ce marché potentiel. L'intérêt du service est rapidement validé par les habitants. Aurélien construit alors une première version de Permettez-moi de construire.

Un an plus tard et une dizaine de particuliers accompagnés, le startuper intègre une école de commerce lilloise en alternance avec Leroy Merlin France. L'enseigne détecte une bonne idée. Permettez-moi de construire entre alors en **incubation** au sein des équipes e-commerce et de la cellule Entrepreneuriat et Innovation de **Leroy Merlin France.**

Après 18 mois d'incubation, des synergies sont trouvées entre les deux entreprises. La startup accélère son développement jusqu'à devenir **partenaire** de l'enseigne de bricolage.

En mars 2017, Permettez-moi de construire annonce une première **levée de fond de 400 000 €** auprès de Finovam Gestion (Finovam et FIRA Nord-Est). Dans le même temps, elle intègre le programme d'accélération du pôle d'excellence et d'innovation : **Euratechnologies**, où elle y installe ses premiers bureaux.

Cette levée de fond permet de développer considérablement l'entreprise : recrutements, nouvelle version de la plateforme digitale et nouveaux outils en ligne.

Après une centaine d'habitants accompagnés et un réseau national de facilitateurs, Permettez-moi de construire poursuit son expansion. Déjà présente sur le site internet de Leroy Merlin, la startup a pour ambition en 2018 de proposer son service à la clientèle des **130 magasins** de l'enseigne.

Côté digital, de nouvelles **fonctionnalités** et **innovations** destinées à simplifier toujours plus l'expérience utilisateur apparaîtront début d'année 2018.

5

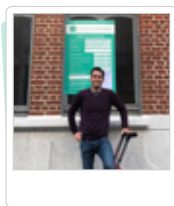


6

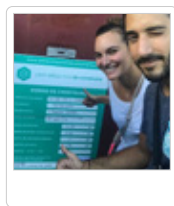


“

Merci à toute l'équipe de Permettez-moi de construire, c'était un plaisir de travailler avec vous. J'ai obtenu ma déclaration de travaux **en seulement 3 semaines** avec un délais d'instruction par l'Architecte des Batiments de France drastiquement réduit !



Mon projet n'étant vraiment pas simple, Permettez-moi de construire est **pile poil le service dont j'avais besoin**. Je ne sais pas comment j'aurais fait sans cette aide !



Permettez-moi de construire a été d'**une aide précieuse**. L'équipe et notre facilitateur nous ont accompagné jusqu'à l'obtention de notre permis de construire [...] Un grand merci !

Stéphanie & Sébastien
Surélévation et extension
à Colombes



permettez-moi de construire

Contact presse

Marc-Antoine Calzada
Responsable communication

marc-antoine@permettezmoideconstruire.fr
06 88 94 87 92

Euratechnologies
165 avenue de Bretagne 59000 Lille



www.permettezmoideconstruire.fr